



Commune de LADOIX-SERRIGNY

Conseil d'administration du C.C.A.S en date du 27 novembre 2024

Liste des délibérations

Délibération n° 2024-0005 : Aide financière suite incendie logement	Approuvée
Délibération n° 2024-0006 : Bourses au permis 2025	Approuvée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale
de la Commune de LADOIX-SERRIGNY

Date de la convocation
23 octobre 2024

Séance du 27 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Valérie PERISSUTTI, Saadia CHAMALI, MM. Thierry MESNIL, Daniel KOCH, Francis GATEAU, Philippe LANCIA, Mme Céline ABED-MARCILLET

Absente :

Mme Denise SIMONNOT

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

2024-0005

Objet : Aide financière suite incendie logement

M. le Président rappelle que, vendredi 8 novembre dernier, un incendie a ravagé une maison dans la commune, lors de ce sinistre, la famille a tout perdu.

M. le Président expose la situation du couple, à savoir les actions mises en place pour l'aider à se reloger. Il invite le conseil d'administration à délibérer sur une aide éventuelle.

Le conseil d'administration, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'attribuer une aide exceptionnelle de 1 500 €. Cette somme sera versée directement sur le compte bancaire de la famille.

Pour extrait conforme,
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "JF".

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale
de la Commune de LADOIX-SERRIGNY

Date de la convocation
23 octobre 2024

Séance du 27 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Valérie PERISSUTTI, Saadia CHAMALI, MM. Thierry MESNIL, Daniel KOCH, Francis GATEAU, Philippe LANCIA, Mme Céline ABED-MARCILLET

Absente :

Mme Denise SIMONNOT

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

2024-0006

Objet : Bourses au permis 2025

Monsieur le Président demande la reconduction du dispositif qui consiste dans la prise en charge par le CCAS d'une partie du coût du permis de conduire en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif effectuée par des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Les membres du conseil d'administration émettent, à l'unanimité, un avis favorable sous réserve des ressources des parents et des conditions de mise en œuvre, une somme de 1 600 € sera inscrite au budget pour la prise en charge de deux bourses.

La procédure de sélection sera opérée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale.



Pour extrait conforme,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. FOL".